

Règlement du rallye automobile/chasse au trésor du 19 novembre 2011

Article 1 : Organismes

Pour la deuxième année consécutive, l'Alliance Française d'Auckland organise un rallye automobile dans les rues d'Auckland le samedi 19 novembre 2011, dans les conditions fixées par le présent règlement.

Le thème du rallye est : la gastronomie française.

Le règlement du rallye est établi par l'Alliance Française d'Auckland, il doit être lu et approuvé par tous les participants avant l'événement et sera consultable à tout moment le jour-même et sur le site Internet de l'Alliance Française.

Article 2 : Objectifs de la journée

Ce rallye n'est pas une course de vitesse ! Le but de la journée est de parler français, découvrir la gastronomie française et favoriser les échanges entre francophones et francophiles.

Le but du jeu consiste à :

- Résoudre les énigmes pour trouver les étapes du parcours
- Réaliser les jeux et activités proposées à chaque étape sur des thèmes liés à la gastronomie française
- Trouver à chaque étape la lettre indice qui permettra aux participants de constituer un mot à la fin du parcours

Article 3 : Localisation

Le rallye comprend sept étapes dispersées dans Auckland autour du point de départ situé à Basque Park. Le point d'arrivée est une destination secrète !

Article 4 : Horaires

L'enregistrement des équipes est ouvert à partir de 10h00. La remise des enveloppes avec le premier indice est fixée au plus tard à 11h. Le rallye dure 2 heures, un pique-nique et une remise des lots sont prévus à la fin de la journée.

L'Alliance Française d'Auckland se réserve le droit d'annuler l'événement en cas de nombre insuffisant de participants.

Article 5 : Niveaux et composition des équipes

La journée est ouverte à tous, francophiles et francophones, sans limite d'âge. Les énigmes sont établies selon trois niveaux de langue :

- Grand Débutant/Intermédiaire
- Grand Intermédiaire/Avancé

- Francophones

Les équipes sont composées par niveaux et des badges de couleur permettront d'identifier les différents niveaux. Chacun pourra former une équipe composée de 2 personnes au minimum et 5 au maximum (adultes et enfants). Les mineurs peuvent participer au rallye sous la responsabilité d'un parent (un adulte responsable par enfant de moins de 12 ans participant). Les parents seront responsables de leurs enfants. Les enfants peuvent participer aux jeux et aux énigmes.

Article 6 : Mode de déplacement

Les participants se déplacent avec leur propre voiture. Chaque véhicule portera un numéro sur le pare-brise. L'Alliance Française d'Auckland ne rembourse pas les frais d'essence. Par voiture, on désignera un pilote et un navigateur qui note les réponses aux questions et gère le temps.

Article 7 : Dégustation de vin et alcool au volant

Lors de la dégustation de vin prévue sur le parcours, il est strictement interdit au pilote d'y participer. Chaque pilote portera un badge indiquant sa fonction et il ne pourra pas boire d'alcool avant de reprendre le volant. En cas de manquement à cet article du règlement, l'équipe se verra exclue du jeu.

Article 8 : Attribution des points et pénalités

Le temps sera le principal critère d'attribution des points. La première équipe arrivée se verra attribuée le maximum de points puis un système graduel sera instauré pour les équipes suivantes (exemple : 1000 points pour la première équipe, 900 points pour la seconde, 800 pour la troisième, etc.)

300 points sont attribués pour ceux qui trouvent le mot final.

Les pénalités sont attribuées :

- Si une équipe se retrouve dans l'incapacité de résoudre une ou plusieurs énigmes, elle aura la possibilité d'ouvrir une enveloppe de secours indiquant le nom du lieu-dit à rejoindre. L'équipe perdra alors 100 points par enveloppe endommagée.

- si la feuille de route est remise au-delà de l'heure limite fixée, 200pts sont retirés à l'équipe

-l'assistance téléphonique coûte 100 points, les participants doivent y avoir recours en dernier ressort, une fois les enveloppes de secours ouvertes

Article 9 : Validation des réponses

Les réponses aux énigmes et aux jeux devront être lisibles. Une seule réponse sera acceptée par question.

Article 10 : Matériel

Les participants devront se munir de :

- Une carte d'Auckland
- Un téléphone portable
- Papier de brouillon
- Espèces pour le parking et autres dépenses en cours de route !

L'Alliance Française d'Auckland remettra à chaque équipe un dossier comprenant : une feuille de route et un crayon par équipe.

Article 11 : Sécurité et responsabilité

Chaque équipe devra respecter le code de la route et respecter les autres participants. Durant le rallye, les concurrents seront responsables de leurs actes. Chaque concurrent devra avoir une assurance « responsabilité civile » qui prendra en charge les dommages causés par son fait, par sa négligence, son imprudence, par les enfants ou les choses qu'il aura sous sa garde. L'Alliance Française d'Auckland ne pourra être tenu responsable en cas d'accident. En cas de nécessité l'équipe pourra contacter le responsable « sécurité » du rallye au numéro de téléphone indiqué sur le carnet de route.

Article 12 : Inscriptions et règlement

Participation au Jeu de piste : \$12 par personne (\$5 pour les enfants de moins de 12 ans) le jour du départ. Inscription au préalable (\$10 par personne, \$3 pour les enfants de moins de 12 ans) par virement bancaire uniquement et jusqu'au mercredi 16 novembre inclus. Pré-inscription par mail à cultural.events@alliance-francaise.co.nz ou au 09 376 0009

Le jour du rallye, les titres de paiement acceptés sont :

- Espèces,
- Chèques libellés à l'ordre de l'Alliance Française d'Auckland

L'organisation offrira un pique-nique aux participants à la fin de la journée.

Article 13 : Lots

Les lots en jeu sont en cohérence avec le thème, gastronomie française. Les sponsors de l'événement figurent sur les flyers et posters.

En cas d'égalité, la question subsidiaire départagera les équipes pour l'attribution des lots.

J'ai lu et j'approuve le règlement ci-dessus,

Date et signature :